

# 32<sup>ÈME</sup> FOULÉES DE SAINT-EUTROPE ET DU MONTMORÉLIEN

**14  
mars  
2009**

**3 km - 10 km  
et  
SEMI-MARATHON**

## Bulletin d'ENGAGEMENT individuel

à faire parvenir à Dominique BRUNO  
16190 SAINT-EUTROPE - Tél. 05 45 24 01 25 ou 05 45 60 26 89  
ou brunodom55@orange.fr  
Joindre chèque à l'ordre de A.J.M. Athlétisme

N° de licence FFA de la saison en cours :

Je m'engage sur le :  3 km / 2 €  Couple 10 km / 12 €   
(cocher)  10 km / 7 €  Couple SM / 16 €   
 S.M. km / 9 €<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> 7 € pour un club FFA qui engage, dans les délais, 4 athlètes ou plus licenciés.

Prix majorés de 3 € pour inscription sur place (sauf 3 km)

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe (cocher)  M  F

Année de naissance :  Nationalité : .....

CLUB ou ASSOCIATION ou ENTREPRISE : .....

Adresse complète : .....

Ville : ..... Code postal :

De plus, je réserve ..... plateaux repas. Soit 10 € x ..... = ..... €

CORPO : OUI - NON      POMPIER : OUI - NON      MILITAIRE : OUI - NON <sup>(2)</sup>

Pour les équipes : constituez un bulletin d'engagement collectif en indiquant toutes les années de naissance et les adresses pour recevoir les résultats (sans oublier photocopies des licences ou des certificats médicaux).

Classement par Logica "Cross-Route" - Se munir de 4 épingles.

Ci-joint chèque de ..... € comprenant : ..... engagements, ..... repas.

### Assurances :

**Responsabilité civile** : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de Gras Savoye et de la MAIF.

**Individuelle Accident** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Ci-joint <sup>(1)</sup> : photocopie de ma licence sportive ou photocopie de mon certificat médical, certifiée conforme

(2) Rayez la mention inutile

Signature :

# 32<sup>ÈME</sup> FOULÉES DE SAINT-EUTROPE ET DU MONTMORÉLIEN

14 mars 2009

## Quelques précisions :

- **Parcours** : Entièrement macadamisé, fléché 1 mois avant, repéré tous les kilomètres.
- **Chronométrage** : Au 1<sup>er</sup> km et tous les 5 km.
- **Ravitaillement - épongement** : Selon les règlements des courses hors stade FFA.
- **Sécurité** : Accompagnateurs interdits (bicyclettes ou autres...).  
Règlement FFA - Respect du code de la route pour les participants.  
Assurance spéciale souscrite pour les non licenciés.
- **Classement** : traités par Logica «Cross-Route».
  - spécial pour les athlètes en fauteuil roulant.
  - classement individuel par catégorie et par équipes de 4 (sur 10 et semi).
  - challenge du nombre sur l'ensemble des 3 courses.
  - classement spécial pour les couples (10 et semi).

**I  
M  
P  
O  
R  
T  
A  
N  
T  
!**

## OBLIGATOIRE

*Tout coureur doit présenter à l'engagement soit :*

- sa licence sportive en cours de validité (photocopie)

ou

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an (ou une photocopie certifiée conforme).